

**LA CHARGÉE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PARIS SUD

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2018
portant attribution de fonctions à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm DAJ2013-110 du 6 juin 2013
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm N°2015-082
portant création de l'Unité Mixte de Service US 032 et nommant Madame Evelyne FERRARY
directrice ;

DECIDENT

Article 1 : L'Unité de Service intitulée « UMS Institut Biomédical de Bicêtre » et
référéncée « US 032 » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2019.

Article 2 : Le mandat de Madame Evelyne FERRARY est prorogé jusqu'au 31 décembre
2019.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2019.

**LA CHARGÉE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE**



LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PARIS SUD

Professeur Alain SARFATI
Président de l'Université Paris-Sud